



DROITS ET RESPONSABILITÉS DU CLIENT

LES CLIENTS ONT LE DROIT

- À un processus de plainte juste et équitable.
- D'être traité avec dignité et respect.
- D'avoir accès aux renseignements dans son dossier.
- À la vie privée et à la confidentialité.
- De recevoir des services dans un environnement sécuritaire et dans des délais appropriés.
- De refuser ou d'arrêter de recevoir un service.
- De ne pas être discriminé en raison de l'ethnie, de la langue, de la culture, de la religion, de l'orientation sexuelle, du genre, de l'âge, du handicap, de la situation économique ou de tout autre élément mentionné dans le Code des droits de la personne.

LES CLIENTS ONT LA RESPONSABILITÉ

- De traiter le personnel et les autres usagers du Centre avec respect.
- De fournir des renseignements exacts et complets afin de recevoir des services complets.
- D'arriver à l'heure à son rendez-vous.
- D'annuler son rendez-vous au moins 24 heures à l'avance.
- De respecter la sécurité du personnel, des clients et des visiteurs du CSC Vanier.
- De respecter toute propriété du Centre.
- D'éviter d'utiliser des produits parfumés.
- D'éviter la consommation de drogues illicites ou d'alcool.
- De collaborer à l'avancement de son dossier.